

Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

DREAL / Service Energie Logement



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Ordre du jour

A) Points d'actualité

- 1) Instruction sur le renforcement de l'accompagnement des communes carencées
- 2) Réforme de l'attribution des logements sociaux

B) Aides à la pierre

- 1) ANAH – Avancement et redéploiement de la dotation Complémentaire et de la réserve régionale des crédits
- 2) LLS – Avancement au 30/06/2015

C) Actions locales

- 1) Foncier public : bilan et nouveaux terrains
- 2) PLALHPD des Hautes Alpes
- 3) Bilan à mi parcours du PLH de la Métropole Nice Côte d'Azur

Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

SRU :

**Instruction relative au renforcement
de l'accompagnement des
communes carencées**

Dossier n° 1

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

INSTRUCTION COMMUNES CARENCÉES

Actions à conduire dans l'ensemble des communes déficitaires :

- mobiliser les bailleurs sociaux, les associations de maîtrise d'ouvrage d'insertion et les promoteurs privés
- prioriser la programmation des nouveaux logements sociaux sur ces communes déficitaires
- approfondir le travail de mobilisation du foncier public et l'élargir au foncier public des collectivités locales et au foncier privé
- assurer la publicité des listes régionales de foncier public
- vérifier la compatibilité des documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou de révision avec les documents de programmation et les objectifs contenus en matière de rattrapage d'offre sociale
- envisager la prise de nouveaux arrêtés de carence

INSTRUCTION COMMUNES CARENCÉES

Actions à conduire spécifiquement dans les communes carencées

- Signer un contrat de mixité sociale (CMS) avec les communes carencées volontaires avant la fin de l'année 2015
- Mettre en place les outils d'intervention de l'Etat sur les communes refusant de signer un contrat de mixité sociale ou ne le mettant pas suffisamment en œuvre (communes « réfractaires »)

INSTRUCTION COMMUNES CARENCÉES

Calendrier

- pour le 27 juillet 2015
 - pré-diagnostics départ. et calendrier des actions du 2nd semestre
 - avis de synthèse régional et calendrier des actions régionales
 - liste des communes volontaires pour signer un CMS
 - liste des communes « réfractaires », qui refusent de produire des logements sociaux en suffisance, et les interventions susceptibles d'être engagées à leur encontre
 - remontée des difficultés rencontrées, notamment sur le plan réglementaire.
- pour fin 2015
 - synthèse régionale accompagnée des plans d'actions départementaux finalisés (les contrats de mixité sociale signés seront joints aux plans d'actions départementaux)

INSTRUCTION COMMUNES CARENCÉES

Modalités de suivi

- coordination et un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions départementaux par les DREAL, sous la responsabilité du préfet de région
- Mobilisation de la commission 2 du CRHH
- Compte-rendu annuel en plénière

Séance plénière du CRHH

Dossier n° 2

22 juillet 2015

Réforme de la demande et des attributions de logements sociaux

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

La loi ALUR et les enjeux de mixité sociale

Le contexte

Enjeux des politiques publiques et des acteurs du logement social

- **Rendre le système d'attribution des logements sociaux plus lisible, transparent et équitable :**

- Plus grande transparence vis-à-vis du demandeur ;
- Meilleure lisibilité dans le parcours du demandeur ;
- Meilleure efficacité dans le traitement des demandes ;
- Plus grande équité dans le système d'attribution des logements.

Réformes successives pour adresser ces enjeux

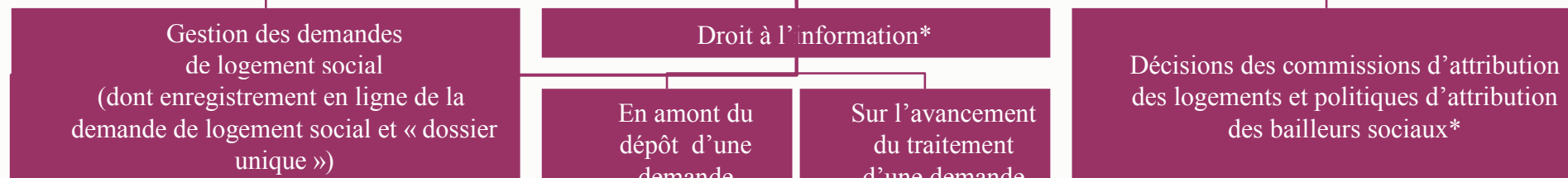
- Loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;
- Loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion :
 - Mise en place du Système National d'Enregistrement (SNE)
- **Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR :**
 - Parachèvement de la réforme de la gestion de la demande ;
 - Création d'un droit à l'information ;
 - Réforme des attributions au niveau local.

La loi ALUR et les enjeux de mixité sociale

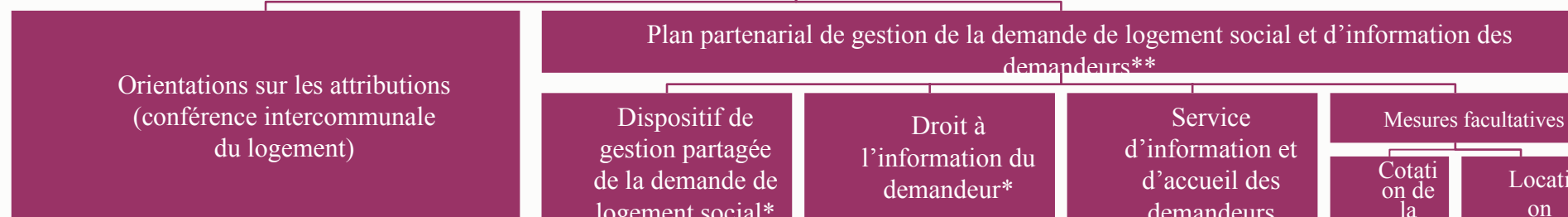
Les dispositions de la loi et des textes

Article 97 de la loi ALUR

Dispositions de portée nationale



Dispositions applicables au niveau intercommunal



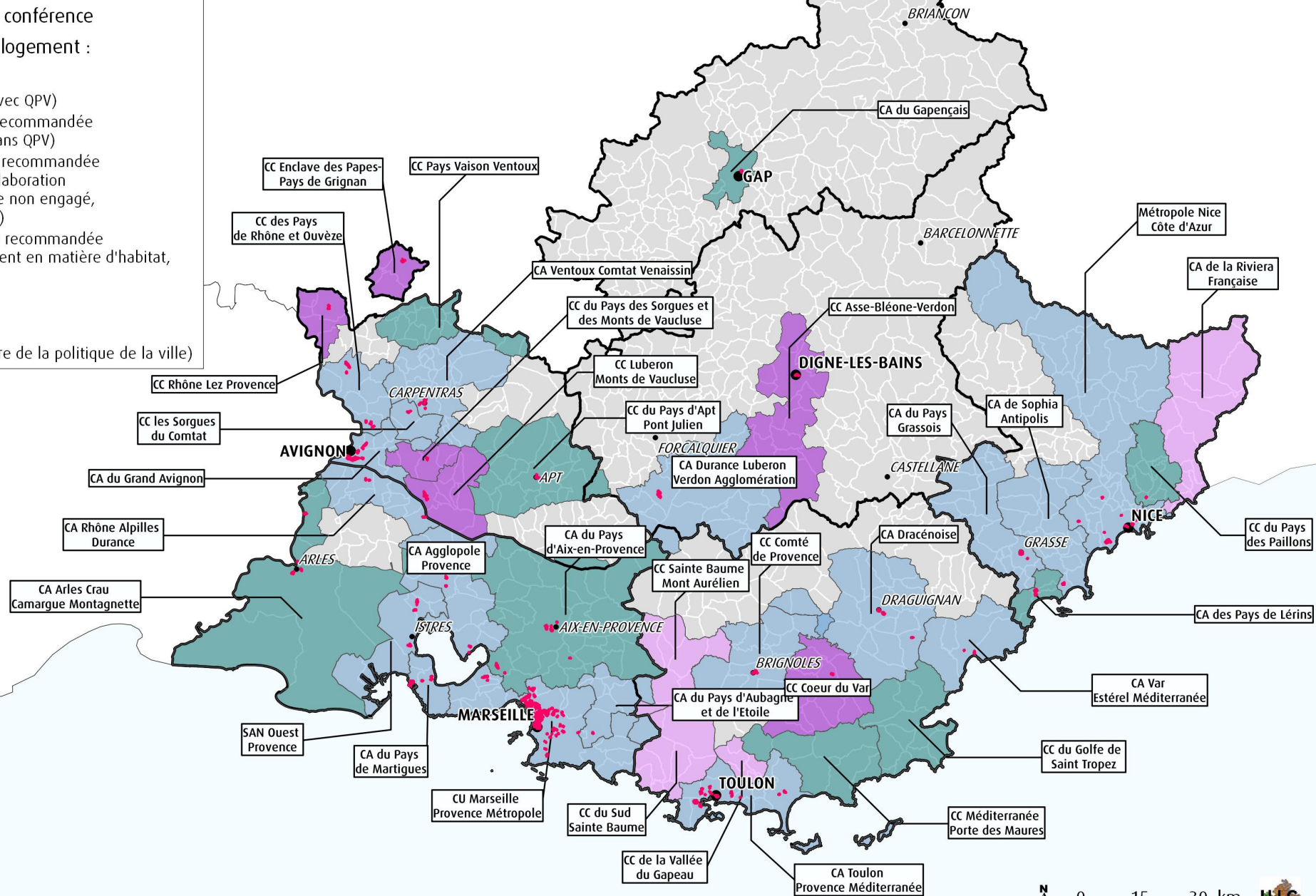
* Décret n°2015-523 du 12 mai 2015 relatif au dispositif de gestion partagée de la demande et à l'information du demandeur

** Décret n°2015-524 du 12 mai 2015 relatif au plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs

Mise en place des conférences intercommunales du logement

Mise en place d'une conférence intercommunale du logement :

-  Obligatoire
(PLH approuvé, avec QPV)
-  Facultative mais recommandée
(PLH approuvé, sans QPV)
-  Non prévue mais recommandée
(PLH en cours d'élaboration
ou PLH obligatoire non engagé,
avec ou sans QPV)
-  Non prévue, mais recommandée
(EPCI non compétent en matière d'habitat,
avec QPV)
-  QPV
(Quartier prioritaire de la politique de la ville)



Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

ANAH – Avancement au 30/06/2015
Redéploiement de la dotation
complémentaire et de la réserve
régionale des crédits

Dossier n° 3

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

Répartition – crédits ANAH - 2015

SCENARIO 1 – CREDITS ANAH			
Territoires de gestion	Dotation CRH Anah 25/03/2015	Total AE Anah engagées + besoins	Dotation CRH 22/07/2015
DPT 04			
DL 04	1 122 491 €	1 304 896 €	1 258 769 €
DPT 05			
DL 05	879 285 €	1 081 178 €	992 199 €
DPT 06			
DL 06	816 320 €	796 309 €	899 483 €
CA SA	492 960 €	346 692 €	529 167 €
M NCA	1 523 084 €	2 722 026 €	1 807 362 €
DPT 13			
DL 13	1 324 649 €	2 918 335 €	1 629 429 €
CA ACCM	476 588 €	936 157 €	574 357 €
CU MPM	4 231 553 €	6 309 619 €	4 890 505 €
CA PAE	357 463 €	949 687 €	456 645 €
CA AP	181 844 €	1 444 512 €	332 703 €
DPT 83			
DL 83	2 478 221 €	5 174 372 €	3 018 612 €
CA D	337 971 €	249 793 €	364 058 €
CA VEM	337 412 €	538 126 €	393 612 €
DPT 84			
DL 84	3 440 159 €	5 035 999 €	3 966 099 €
Total PACA	18 000 000 €	29 807 701 €	21 113 000 €
Réserve	2 000 000 €		

Répartition – crédits ANAH - 2015

SCENARIO 2 – CREDITS ANAH				
Territoires de gestion	Dotation CRH Anah 25/03/2015	Total AE Anah engagées + besoins	dotation CRH 22/07/2015 Hypothèse 1	dotation CRH 22/07/2015 Hypothèse 2
DPT 04				
DL 04	1 122 491 €	1 304 896 €	1 393 394 €	1 258 769 €
DPT 05				
DL 05	879 285 €	1 081 178 €	1 103 743 €	992 199 €
DPT 06				
DL 06	816 320 €	796 309 €	981 638 €	899 483 €
CA SA	492 960 €	346 692 €	564 935 €	529 167 €
M NCA	1 523 084 €	1 815 376 €	1 899 965 €	2 264 876 €
DPT 13				
DL 13	1 324 649 €	2 918 335 €	1 930 510 €	1 629 429 €
CA ACCM	476 588 €	936 157 €	670 939 €	810 289 €
CU MPM	4 231 553 €	6 309 619 €	5 541 461 €	6 480 668 €
CA PAE	357 463 €	949 687 €	554 623 €	695 987 €
CA AP	181 844 €	1 444 512 €	481 732 €	696 752 €
DPT 83				
DL 83	2 478 221 €	5 174 372 €	3 552 446 €	3 018 612 €
CA D	337 971 €	249 793 €	389 829 €	364 058 €
CA VEM	337 412 €	538 126 €	449 130 €	393 612 €
DPT 84				
DL 84	3 440 159 €	5 035 999 €	4 485 657 €	3 966 099 €
Total PACA	18 000 000 €	28 901 051 €	24 000 000 €	24 000 000 €
Réserve	2 000 000 €			

Répartition – crédits FART - 2015

SCENARIO 1 – CREDITS FART			
Territoires de gestion	Dotation CRH Fart 25/03/2015	Total AE FART engagées + besoins	Dotation CRH 22/07/2015
DPT 04			
DL 04	273 804 €	267 384 €	290 699 €
DPT 05			
DL 05	235 193 €	216 971 €	262 395 €
DPT 06			
DL 06	307 295 €	255 673 €	317 158 €
CA SA	89 521 €	51 430 €	93 394 €
M NCA	426 987 €	342 174 €	426 987 €
DPT 13			
DL 13	409 950 €	668 975 €	496 087 €
CA ACCM	135 332 €	217 007 €	158 709 €
CU MPM	385 591 €	682 400 €	542 228 €
CA PAE	43 132 €	114 633 €	96 443 €
CA AP	82 639 €	315 700 €	244 354 €
DPT 83			
DL 83	275 846 €	741 760 €	584 733 €
CA D	128 830 €	83 289 €	142 100 €
CA VEM	136 498 €	133 800 €	144 276 €
DPT 84			
DL 84	1 094 382 €	900 634 €	1 114 437 €
Total PACA	4 025 000 €	4 991 830 €	4 914 000 €
Réserve	889 000 €		

AVIS du CRHH

ANAH – Redéploiement de la dotation complémentaire et de la réserve régionale des crédits



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

Dossier n°4

**Logement Locatif Social :
Point d'avancement au 10/07/2015**

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

La programmation de logements sociaux en PACA

■ Objectifs

Pour répondre à ses obligations SRU la région PACA doit produire **48 000 logements sociaux** sur la période triennale **2014-2016**.

Lors du **CRHH du 25 mars 2015** un **objectif de 12 500** logements sociaux a été réparti entre les 14 territoires de gestion :

- 3 300 PLAI
- 6 400 PLUS
- 2 800 PLS

La programmation de logements sociaux en PACA

■ Enveloppe budgétaire

Avec une **enveloppe de 35,7 M€** notifiée le 6 février 2015 et un **Montant Moyen de Subvention de 9 800 € par PLAI** (plus une « prime » de 3 400 € pour environ 1 000 logements en acquisition amélioration).

La notification ministérielle fixait l'objectif de 16 000 logements sociaux avec un objectif de 4 800 PLAI soit un MMS de 7 440 €

La programmation de logements sociaux en PACA

Enveloppe ferme et conditionnelle

Cette enveloppe de 35,7 M€ comporte :

- une **tranche ferme de 23,1 M€**
- une **tranche conditionnelle de 12,6 M€**

La programmation de logements sociaux en PACA

Enveloppe ferme et conditionnelle

Lors du **Comité interministériel Aix-Marseille du 29 mai 2015**, l'enveloppe de 23,1 M€ a été confirmée avec un objectif de 10 851 logements sociaux réparti comme suit :

- 2 249 PLAI
- 5 802 PLUS
- 2 800 PLS

La programmation de logements sociaux en PACA

Montant Moyen de Subvention

Ce nouvel objectif et cette confirmation d'enveloppe traduisent un **MMS moyen de 10 266 € /PLAI.**

En application de la volonté régionale de dynamiser la production en acquisition-amélioration, cette enveloppe permettra de financer environ 300 logements PLUS/PLAI en acquisition amélioration avec une « prime » de 3 400 €/logement.

Les PLAI en neuf seront financés sur la base d'un MMS de 9 800 €.

Le suivi programmation de logements sociaux en PACA

En 2014, la région PACA s'est portée candidate pour le **déploiement de SPLS**.

Qu'est ce que SPLS ?

Le portail SPLS (Suivi de la Programmation de Logements sociaux) est un **télé-service** (portail internet).

Quels sont les objectifs de SPLS ?

- **mieux programmer** les logements sociaux.
- **suivre la vie d'une opération** de logement social, de sa programmation à sa livraison.

Le suivi programmation de logements sociaux en PACA

Depuis 2015, SPLS permet d'assurer le suivi de la programmation.

Les maîtres d'ouvrage peuvent saisir dans SPLS leurs demandes d'aide à la pierre directement auprès des services responsables de la programmation.

Désormais les **données** relatives à la programmation sont **partagées** et viennent compléter les données relatives à la production (financement/agrément de logement social).

Le suivi programmation de logements sociaux en PACA

L’instruction d’une demande d’agrément débute par « une déclaration d’intention du maître d’ouvrage » et se termine par la signature de la décision d’agrément.

L’outil SPLS définit ces différentes étapes et une **charte régionale** a été rédigée et validée fin 2014 avec l’ensemble des utilisateurs.

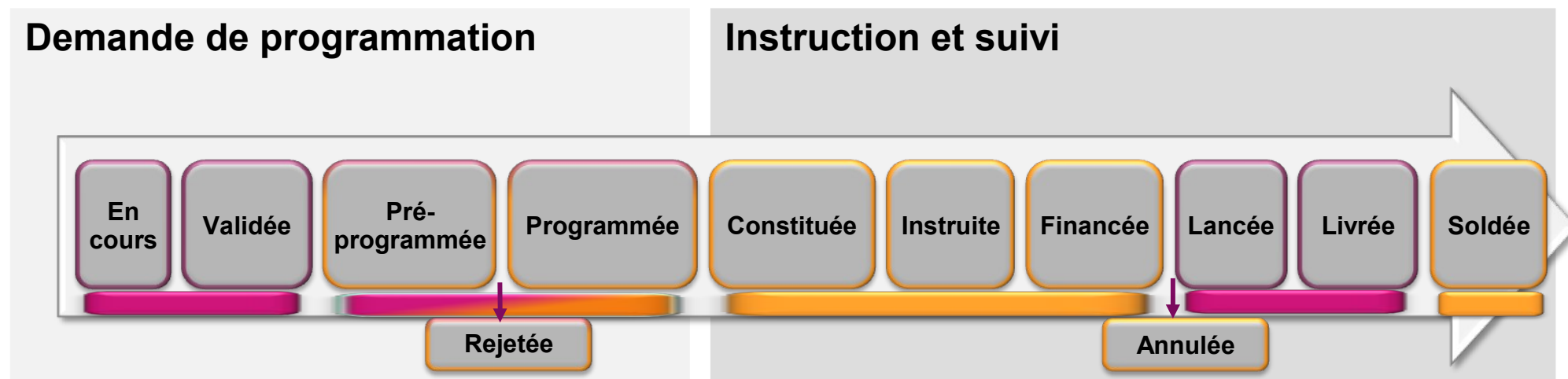
Le suivi programmation de logements sociaux en PACA

La charte régionale prévoit :

- les **modalités de saisie d'une demande** par un maître d'ouvrage (qui nécessite de communiquer un minimum d'information sur l'opération projetée)
- les **étapes de la programmation** par le gestionnaire (DDT/Délégataire)
- le **calendrier** dans lequel s'inscrivent ces différentes étapes.

Au fil des étapes, la programmation gagne en fiabilité.

Les stades d'avancement de l'opération dans SPLS



MO = Maître d'Ouvrage



G = Gestionnaire (Responsable de programmation)



I = Instructeur

FIN ANNEE N-1

30 AVRIL
15 SEPTEMBRE

Dossier papier déposé par le MO
Au plus tard le 15 octobre (05 et 83),
le 30 octobre (06 et 13) et fin novembre

Point sur la programmation et la production au 10 juillet 2015

A ce jour, environ 40 **maîtres d'ouvrage** sont **habilités** à saisir leurs demandes dans SPLS

Etat de la production

1 237 logements sociaux sont agréés :

514 PLUS, 217 PLAI et 506 PLS

Pour un engagement des crédits à hauteur de **2,4 M€**

Point sur la programmation et la production au 10 juillet 2015

Etat de la programmation

12 172 logements dans SPLS :

- 6 936 PLUS
- 2 980 PLAI
- 2 256 PLS

A des stades de fiabilisation différents :

- 6 029 « validé »
- 6 072 « pré-programmé » ou « programmé » (2 600 « programmé »)
- 71 « constitué »

Point sur la programmation et la production au 10 juillet 2015

Par territoires de gestion

	objectifs CRH				agréés/financés au 10 juillet 2015				Validée			Pré Prog			Programmée			Constituée			TOTAL SPLS
	PLAI	PLUS	PLS	total	PLAI	PLUS	PLS	TOTAL	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	
DDT04	45	87	20	152	0	2	0	2	3	2	0	0	0	0	50	84	0	0	0	0	139
Total 04	45	87	20	152	0	2	0	2	3	2	0	0	0	0	50	84	0	0	0	0	139
DDT05	36	70	16	122	3	0	0	3	9	42	0	0	0	82	13	193	31	0	0	0	370
Total 05	36	70	16	122	3	0	0	3	9	42	0	0	0	82	13	193	31	0	0	0	370
DDTM06	387	751	225	1363	9	21	59	89	8	22	25	310	683	194	0	0	0	0	0	0	1242
NCA	587	1140	400	2127	20	79	14	113	123	300	72	3	13	6	137	353	45	0	0	0	1052
CASA	229	445	160	834	21	62	30	113	60	48	1	224	501	139	24	29	7	0	0	0	1033
Total 06	1203	2336	785	4324	50	162	103	315	191	370	98	537	1197	339	161	382	52	0	0	0	3327

Point sur la programmation et la production au 10 juillet 2015

	CRHH				PRODUCTION				PROGRAMMATION SPLS												
	objectifs CRH				agréés/financés au 10 juillet 2015				Validée			Pré Prog			Programmée			Constituée			TOTAL SPLS
	PLAI	PLUS	PLS	total	PLAI	PLUS	PLS	TOTAL	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	PLAI	PLUS	PLS	
DDTM13	262	510	650	1422	25	34	137	196	244	567	594	7	7	2	154	306	55	0	0	0	1936
MPM	447	868	710	2025	5	15	178	198	564	1206	630	28	83	51	73	147	109	1	0	4	2896
PAE	67	131	30	228	3	6	3	12	47	105	12	9	16	0	21	58	0	0	0	0	268
Agglopoie	124	240	55	419	29	50	12	91	56	176	16	0	0	0	39	87	0	0	0	0	374
ACCM	54	101	18	173	17	42	10	69	0	0	0	0	0	0	37	38	18	0	0	0	93
Total 13	954	1850	1463	4267	79	147	340	566	911	2054	1252	44	106	53	324	636	182	1	0	4	5567

DDTM83	577	1121	290	1988	16	25	47	88	104	438	7	151	360	4	108	306	5	0	0	66	1549
CAD	103	201	46	350	0	0	0	0	64	142	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206
CAVEM	157	306	70	533	0	0	0	0	108	234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	342
Total 83	837	1628	406	2871	16	25	47	88	276	814	7	151	360	4	108	306	5	0	0	66	2097

DDT84	222	432	110	764	69	178	16	263	0	0	0	193	368	47	8	22	34	0	0	0	672
Total 84	222	432	110	764	69	178	16	263	0	0	0	193	368	47	8	22	34	0	0	0	672

TOTAL PACA	3297	6403	2800	12500	217	514	506	1237	1390	3282	1357	925	2031	525	664	1623	304	1	0	70	12172
------------	------	------	------	-------	-----	-----	-----	------	------	------	------	-----	------	-----	-----	------	-----	---	---	----	-------

Point sur la programmation et la production au 10 juillet 2015

Par maîtres d'ouvrages (programmation > 100 logements au 10/07/2015)

	PROGRAMMÉS	FINANCÉS
S.A. ERILIA	1132	18
13 HABITAT	879	64
S.A. PHOCEENNE HABITATION	765	91
S.A. PROMOLOGIS S.A. M.A.I HLM	716	138
IMMOBILIERE MEDITERRANEE S.A HLM	697	43
GRAND DELTA HABITAT	688	225
S.A. LOGIS FAMILIAL VAROIS	670	12
S.A. LOGIREM	522	35
S.A. LE LOGIS FAMILIAL	485	20
S.A. NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL	480	170
I.C.F. SUD-EST MEDITERRANEE	417	8
STE GESTION IMMO DE MARSEILLE	404	0
O.P.H. PAYS D'AIX HABITAT	343	0
S.A. FAMILLE ET PROVENCE	343	9

	PROGRAMMÉS	FINANCÉS
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	341	9
S.A. D'HLM LOGIS MEDITERRANEE	340	0
HABITAT 06	337	127
S.A. FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES	272	0
O.P.H. HAUTES-ALPES	241	0
NEOLIA	190	6
QUEST PROVENCE HABITAT	175	9
S.A. NOUVELLE DE MARSEILLE	159	0
S.A. CONSTR ECO MIXTE ANTIBES JUAN-LES-PINS	156	5
OPH TERRES DU SUD HABITAT	145	0
O.P.C. TOULON HABITAT MEDITERRANEE	132	0
O.P.H. D'AVIGNON	130	152
AUTRES MAÎTRES D'OUVRAGE	1013	96
TOTAL	12172	1237

Conclusion

- ▶ Le compte rendu du comité interministériel du 29 mai 2015 (« Bleu ») prévoit des crédits complémentaires **sous réserve de l'atteinte de l'objectif de 2 249 PLAI**.
- ▶ Ces crédits complémentaires seront délégués pour le financement de logements PLAI supplémentaires, par tranches de 2 M€ (200 PLAI).

Conclusion

- Une enveloppe complémentaire de 4 M€ a d'ores et déjà été allouée.
- Elle sera répartie entre les territoires de gestion en CRHH en octobre 2015 sous réserve de la confirmation des perspectives de production au 15 septembre 2015 et du respect des MMS.

Conclusion

- ▶ **Un volume d'opérations portée à la connaissance supérieur aux objectifs CRHH** dont 2 980 PLAI programmés et 217 financés (950 PLAI de plus que l'objectif CIM).
- ▶ **Quelques points de vigilance :**
 - Des **disparités entre les territoires** : une programmation inférieure aux objectifs CRHH, sur NCA et globalement sur le département du Var.
 - Un **niveau de consommation** des crédits qui reste **faible** même si 2 fois supérieur à celui observé à la même époque en 2014.

Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

Dossier n° 5

Foncier Public :

Bilan au 30/06/2015

Nouveaux terrains à inscrire

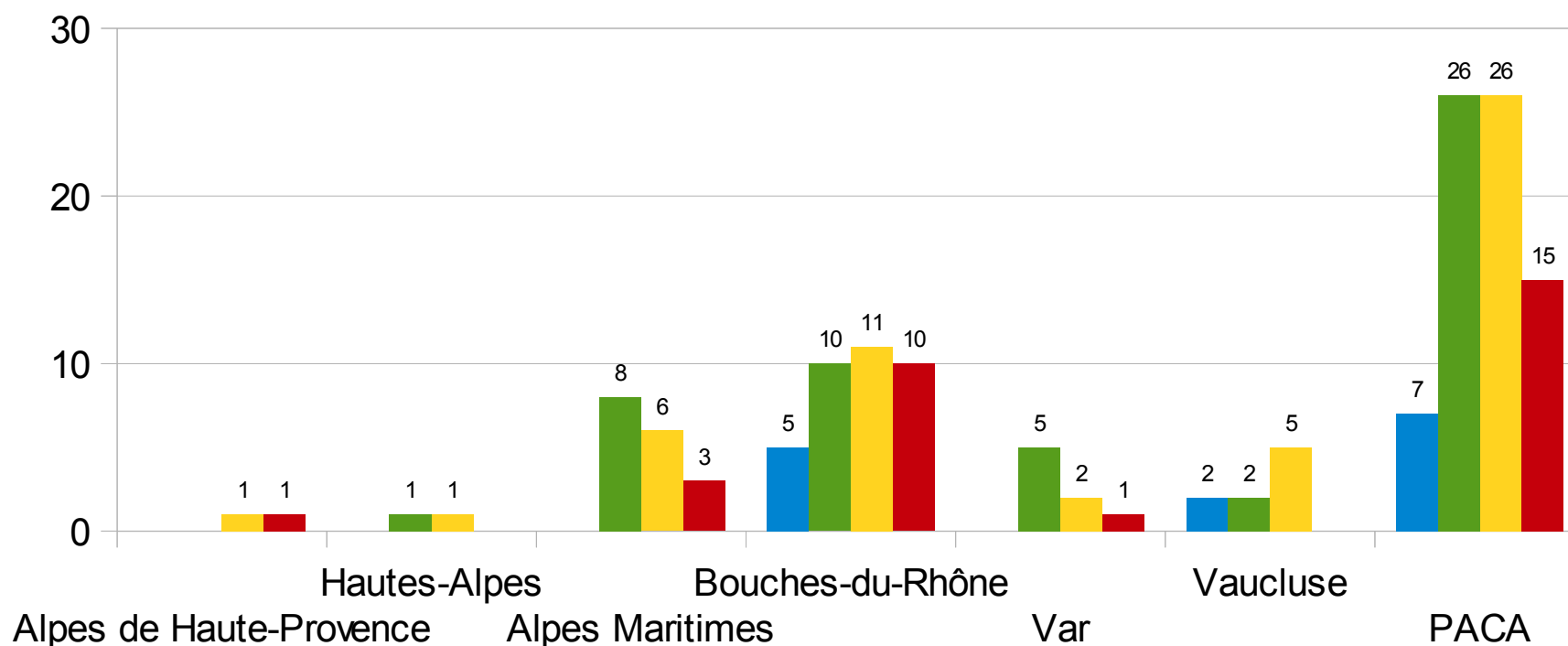
DREAL PACA
Service Énergie et Logement

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Types de terrains par département et pour la région

■ Terrains vendus* ■ Terrains cessibles ■ Terrains à l'étude ■ Terrains écartés

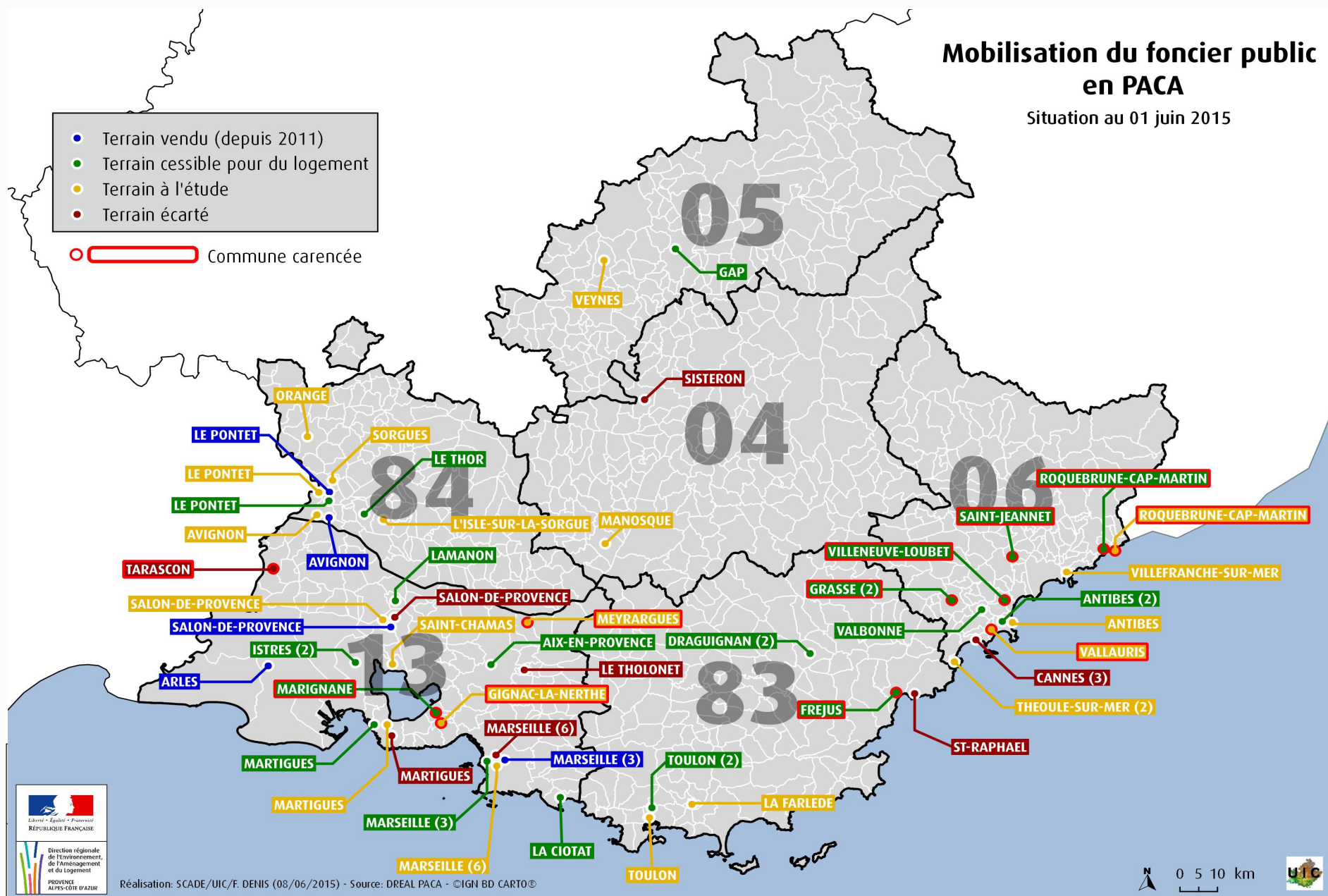
*depuis 2011



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Mobilisation du foncier public en PACA

Situation au 01 juin 2015



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Cessions du 1^{er} semestre 2015

Terrain					Nombre de logements	Dont LLS	Décote	Date de cession
DPT	Ville	Nom	Ancien affectataire	Acquéreur				
13	Marseille	Acquaviva	Défense	Logirem	24	24	220K€ (24%)	21/04/2015
13	Marseille	Caserne Bel-Air	Intérieur	Ville de Marseille	98	49	///	04/06/2015
TOTAL					122	73		

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

TERRAINS A INSCRIRE AU RAA (Registre des actes administratifs)

Terrain				Nombre de logements potentiels (ou surface)
DPT	Ville	Nom	Propriétaire - Affectataire	
13	Saint-Chamas	Chemin de Sarnegue	FD et MEDDE	45
13	Marseille 5 ^e	117 Rue Sainte-Cecile	Défense	60
13	Marseille 8 ^e	37 Bd Périer	MEDDE	50 à 100
13	Martigues	7 Bd Mongin	MEDDE	10
84	L'Isle-sur-la-Sorgue	Face à la gare	SNCF	80
TOTAL				~ 270

Demande d'avis au CRHH :
Inscription des 5 terrains sur la liste régionale

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Saint-Chamas – Chemin de Sarnegue

- Surface : 6 400 m²
- Propriétaire / Affectataire : France
Domaine et MEDDE
- Logements / dont LLS : 45 / ?
- Cession prévisionnelle : 2^e sem 2015
- Références cadastrales : AN 95 et AN 96
- Description : Terrains nus, proches d'une voie ferrée. Zone
pavillonnaire



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Marseille 5^e, 117 rue Sainte Cécile

- Surface : 745 m²
- Propriétaire : Défense
- Logements / dont LLS : 60 / ?
- Cession prévisionnelle : 2016
- Références cadastrales : 819 D 148
- Description : Terrain bâti en centre ville.



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Marseille 8^e – 37 Boulevard Périer

- Surface : 1 980 m²
- Propriétaire / Affectataire : MEDDE
- Logements / dont LLS : 50 à 100
dont au moins 1/3 de LLS
- Cession prévisionnelle : 2016
- Références cadastrales : 839 D 25
- Description : Immeuble de bureau occupé. Déménagement prévu au 1^{er} semestre 2016.



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

Martigues – 7 boulevard Mongin

- Surface : 500 m²
- Propriétaire / Affectataire : MEDDE
- Logements / dont LLS : 10 / ?
- Cession prévisionnelle : Fin 2015
- Références cadastrales : AE 647
- Description : Terrain bâti en centre ville.



MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC

L'Isle-sur-la-Sorgue – Quartier gare

- Surface : 28 309 m²
- Propriétaire : SNCF
- Logements / dont LLS : 80 ?
- Cession prévisionnelle : 2016/2017
- Références cadastrales : CL 507
- Description : Terrain ferroviaire. Quartier gare proche du centre ville.



AVIS du CRHH

**Foncier Public :
Bilan au 30/06/2015
Nouveaux terrains à inscrire**



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Séance plénière du CRHH

Dossier n° 6

22 juillet 2015

Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées du département (PLALHPD) des Hautes Alpes

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

AVIS du CRHH

Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées du département (PLALHPD) des Hautes Alpes



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Séance plénière du CRHH

Dossier n° 7

22 juillet 2015

Bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Métropole Nice Côte d'Azur

DREAL PACA
Service Énergie et Logement

AVIS du CRHH

Bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Métropole Nice Côte d'Azur



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Séance plénière du CRHH

22 juillet 2015

FIN

DREAL PACA
Service Énergie et Logement